



KYNOLOGENVERENIGING MOLDERNETE VZW

K.K.U.SH. nr. 682

Siège & secr.gén. : Mme N. Mast-Gelders, Bresserdijk 25, 2400 Mol, tél. : (014) 32.17.80, fax : (014) 32.17.88

Secrétaire adjoint : Mme B. Tormans-Vanhout, Sprietstraat 23, 2400 Mol, tél. : (014) 81.46.78, GSM : (0477) 51.21.59

Présidente a.i. : N. Mast-Gelders, Bresserdijk 25, 2400 Mol, tél. : (014) 32.17.80, fax : (014) 32.17.88

Trésorier: Monsieur J. Beysen, Egstraat 8, 3920 Lommel, GSM : (0479) 70.91.30

Mol, septembre 2018

Chère Madame/Cher Monsieur,

Concerne: Concours «Wintercup», programme d'obéissance 2018

C'est avec plaisir que K.V. Moldernetete vous annoncera l'organisation du quatrième édition des «Concours Wintercup» avec les coupes «Wisselbeker Wintercup» que celles comportent. Une coupe deviendra la propriété d'un club si gagné 3x fois successivement en même programme.

Par la présente, le K.V. Moldernetete invite votre club à participer aux «Concours Wintercup d'obéissance». Le samedi **24 novembre**, aura lieu le concours pour débutants et les programmes I & II se dérouleront le dimanche **25 novembre**. Lieu du concours : les terrains du club K.V. Moldernetete, Kleinendijk, 2400 Mol.

En accord avec la Section 4-B, il a été convenu que chaque club peut engager PLUSIEURS équipes de 3 participants par programme mais l'engagement est limitée à 4 équipes par programme et par club. Si, à la date de clôture, le nombre des chiens admis par jour en rapport avec les juges disponibles excède le maximum, on n'acceptera pas la 4^{ème} équipe. De plus, vous pouvez prévoir 1 remplaçant par équipe. Au cas où plusieurs équipes sont engagées et il manque de remplaçant par équipe, le remplaçant prendra la place du participant qui disparaît dans une des équipes. Les formulaires d'engagement (voir annexe) des participants (merci de remplir un formulaire par participant !) et des/du remplaçant(s) doivent être envoyés **ensemble** par courrier à Mme **B. Vanhout**, Sprietstraat 23, 2400 Mol, ☎ : (014) 81.46.78, GSM (0477) 51.21.59, ou par courriel : gehoorzaamheid@kvmoldernetete.be. Nous devons avoir reçu toutes les inscriptions au plus tard le **28 octobre 2018**. Les formulaires d'engagement peuvent également être téléchargés de notre site web (www.kvmoldernetete.be).

Le K.V. Moldernetete ne fera appel qu'aux participants officiellement engagés. Chaque club qui veut déployer un remplaçant, devra en informer celui-ci; le remplaçant jouera au même moment du participant qu'il remplace. Nous demandons au club qui déploie un remplaçant de nous en informer, si possible, **au plus tard 1 semaine avant le jour du concours**.

Les frais d'inscription s'élèvent à **€ 11,50** par participant (c'est-à-dire **€ 34,50** par équipe); le remplaçant participe gratuitement. Le total de € 34,50 doit être versé au compte **BE33-0016-1305-6446** appartenant au K.V. Moldernetete en mentionnant: "Wintercup KVM + nom club + programme + date".

INFORMATIONS IMPORTANTES

- Chaque club peut engager PLUSIEURS équipes (limité à 4), consistant de 3 participants, dans chaque programme pour participer au concours Wintercup.
- Chaque participant joue dans le programme dans lequel il/elle fait actuellement des concours. Donc, les participants qui doivent passer à un programme plus avancé n'ayant pas encore fait de concours dans ce programme, peuvent encore participer dans le programme moins avancé pour le Wintercup. A cette fin, il faut présenter le **CARNET DE TRAVAIL** le jour du concours au secrétariat (décision Section 4B).
- Les équipes mixtes (c'est-à-dire composées de participants de différents club) **NE** sont **PAS** admises.
- Les participants jouent pour le club pour lequel ils font actuellement des concours officiels.
- Le club qui déploie un **REPLAÇANT**, doit également le **SIGNALER AU SECRÉTARIAT** au cas où cela n'a pas encore été fait.
- Un participant par club - à désigner par le club - passera obligatoirement dans le matin (10.00h, 11.00h ou 12.00h). Le règlement du programme de l'obéissance prescrit qu'il faut jouer pendant 3 heures dans la matinée. Voilà pourquoi certains clubs devront laisser passer 2 participants au matin. Le club peut les indiquer arbitrairement. S'il manque encore de participants au matin, le club organisateur déterminera un deuxième participant à jouer le matin par tirage au sort.

Salutations sportives,

Brigitte Vanhout,
Secrétaire adjoint/Responsable Programme d'Obéissance

Annexe : formulaire d'engagement

BNP ParisBas Fortis
BIC n° : GEBABEBB
IBAN n° : BE 331613056446
BTW n° : 417.001.911

Compte: **BE33-0016-1305-6446**, p/a Turnhoutsebaan 201, 2460 Kasterlee, België
Site Web : www.kvmoldernetete.be
E-mail PO : brigitte.vanhout@pandora.be, GSM : +32(0)477/51 21 59
E-mail secr. gén. : nelly.mast-gelders@telenet.be